

**CERTIFICAT D'APTITUDE  
AUX FONCTIONS D'INSTITUTEUR OU DE PROFESSEUR DES ECOLES  
MAITRE-FORMATEUR  
(C.A.F.I.P.E.M.F.)**

**ADMISSIBILITE / ADMISSION session 2019**

Dossier d'inscription : à déposer à la Division des Examens et Concours du Vice-rectorat de Mayotte – bureau 207 **le 29 octobre 2018 à 16h00 au plus tard.**

**I – ETAT CIVIL**

**NOM :** ..... **PRENOM :** .....  
 Nom usuel : ..... Date de naissance : .....  
 Adresse : .....  
 Ville : ..... Code postal : .....  
 Tel : ..... Tel portable : .....  
 Adresse @: .....  
 Adresse @ académique : .....

**II – SITUATION PROFESSIONNELLE**

**CORPS :** ..... **DATE TITULARISATION:** .....  
 (en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles)  
 Ancienneté au 31 décembre 2019 : .....  
 Affectation actuelle :  Ecole maternelle /  Ecole élémentaire /  Autre : .....  
 Cycle : ..... Classe : .....  
 Nom de l'école : ..... Tel : .....  
 Adresse : ..... Code postal : .....  
 Ville: ..... Circonscription : .....  
 Horaires de l'école (matin et après-midi) : ..... et .....

**III – FONCTIONS ET POSTES OCCUPÉS DEPUIS 5 ANS**

Années scolaires	Établissement d'exercice – Niveau de classe	Cocher la case qui convient	
		Temps plein	Temps partiel*
2018 / 2019			
2017 / 2018			
2016 / 2017			
2015 / 2016			
2014 / 2015			

\*Pour les services à temps partiel, préciser la quotité : 50%, 80%, ...

Je soussigné(e) .....

- sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F. généraliste (non spécialisé)
- sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F. spécialisé dans l'**option suivante** :
  - Arts visuels
  - Education physique et sportive (EPS)
  - Education musicale
  - Enseignement en maternelle
  - Langues et cultures régionales
  - Langues vivantes étrangères
  - Enseignement et numérique

sollicite mon inscription à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F – **EPREUVES D'ADMISSION UNIQUEMENT\***

Si C.A.F.I.P.E.M.F. spécialisé, préciser l'option choisie : .....

**\*Les candidats ayant été déclarés admissibles et qui n'ont pas été admis ou qui n'ont jamais subi les épreuves d'admission, conservent le bénéfice de leur admissibilité pour deux nouvelles sessions d'examen sur une période de quatre années après la fin de la session où ils ont été déclarés admissibles, y compris en cas de changement d'académie.  
Les candidats déjà titulaires d'un CAFIPEMF souhaitant obtenir un CAFIPEMF spécialisé ou changer d'option devront se présenter uniquement aux épreuves d'admission.**

**Attention** : les candidats sont tenus de préciser l'option choisie au moment de leur inscription.  
Aucune modification de choix ne sera possible après la clôture des inscriptions.

**J'atteste sur l'honneur : (1)**

Ne jamais avoir été admissible à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F.	Avoir été admissible à la session ouverte au titre de l'année .....	Avoir été admis(e) à l'examen du C.A.F.I.P.E.M.F.
	<input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Spécialisé : .....	
	1) Ne pas avoir subi les épreuves d'admission	Option : ..... Session : .....
	2) Avoir subi les épreuves d'admission : Session : ..... Session : ..... Session : .....	
Fait à .....		Le .....
Signature		

(1) Rayer la ou les mention(s) inutile(s)

<b>CANDIDATS NE PRESENTANT QUE LES EPREUVES D'ADMISSION :</b>
---

**Choix pour l'épreuve de pratique professionnelle (au plus tard le 31/12/18)**

*Rappel* : les candidats ayant choisi une certification avec option présentent obligatoirement l'épreuve de pratique professionnelle dans le cadre de l'option choisie.

Analyse de séance d'enseignement (option : .....)

Animation d'une action de formation (option : .....)

**PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER**

- Une photocopie de l'arrêté de titularisation dans le corps des instituteurs ou des professeurs des écoles.
- Etat des services au 31 décembre 2019.
- Une photocopie de la pièce d'identité (CNI ou passeport).
- Attestation de réussite à l'admissibilité du C.A.F.I.P.E.M.F. pour les candidats ne présentant que l'admission.
- Attestation de réussite à l'admission du C.A.F.I.P.E.M.F. pour les candidats souhaitant obtenir un C.A.F.I.P.E.M.F. spécialisé ou changer d'option.